

Jeanne d'Arc levée à minuit pour écouter ses voix

Par Magali Delavenne

Une statue de marbre blanc représentant Jeanne d'Arc agenouillée, en prière, offerte en 1902 par un collectionneur anglais pour être exposée dans la Maison natale de Jeanne d'Arc, a rejoint en avril dernier le site de Domremy où elle est à nouveau présentée au public.

Cette œuvre d'une grande délicatesse, profondément atypique et énigmatique, a été depuis l'origine mal aimée, rejetée et dissimulée : au début du XX^e siècle, son arrivée à Domremy déclenche des réactions outrées, dégénérant rapidement en un vif scandale, dont on trouve la trace dans la presse de l'époque. Plus tard, après avoir été présentée à Domremy pendant plusieurs décennies, elle est écartée du circuit de visite et oubliée dans un grenier, puis déposée pendant vingt-cinq ans à la sous-préfecture de Neufchâteau. Trois raisons expliquent cette incompréhension marquée et prolongée vis-à-vis d'une œuvre pourtant de grande qualité : l'anglophobie, l'antisémitisme, et l'ambiguïté de l'iconographie.

Le premier propriétaire de l'œuvre était un aristocrate anglais, amateur d'art et collectionneur, Sir Henry Dalton. En juillet 1902, il s'adresse à la Préfecture des Vosges pour proposer le don d'une statue de Jeanne d'Arc, sous la condition expresse qu'elle soit présentée dans la maison natale de l'héroïne, à Domremy-la-Pucelle. L'offre d'Henry Dalton est présentée à la Commission de surveillance de l'établissement de Domremy, réunissant des conseillers généraux, le maire de Domremy, le sous-préfet de Neufchâteau, l'architecte et le conservateur, dans sa réunion du 13 mars 1902 : l'offre du donateur « est acceptée avec gratitude ». Le transport et l'installation de l'œuvre transitent par la sous-préfecture de Neufchâteau, qui assurait alors la tutelle du monument.

L'intérêt marqué par un collectionneur anglais pour l'héroïne de la Guerre de cent ans n'a pas manqué de surprendre, et parfois de choquer les contemporains. Il était entendu que l'Angleterre ne pouvait montrer qu'hostilité, haine et mépris à l'égard de Jeanne : d'emblée, il était inadmissible qu'un anglais prétende représenter Jeanne d'Arc, et toute tentative en ce sens ne pouvait qu'être jugée scandaleuse et illégitime.

Bien au-delà de l'origine anglaise de l'œuvre, c'est une autre ambiguïté qui va déclencher les passions et susciter la polémique autour de la sculpture, dans un contexte politique et idéologique marqué par une flambée d'antisémitisme, consécutive à l'affaire Dreyfus. En effet, la sculpture portait une inscription en caractères hébraïques gravée sur le pourtour de la terrasse. Traduite par le rabbin de Neufchâteau, l'inscription reprend trois versets du Psaume 28 : « Dieu est ma lumière et mon salut ; de qui aurais-je peur ? Dieu est le soutien de ma vie ; qui pourrai-je craindre ? Si une armée campe contre moi, mon cœur ne craint rien ; si une guerre éclate contre moi, voilà ma confiance. » La thématique guerrière du Psaume et la profonde piété exprimée par ses vers les rend applicables à l'histoire de Jeanne, surtout dans le contexte de la culture religieuse anglicane, pétrie de références vétéro-testamentaires. Appelé à s'expliquer sur ce point, le donateur aurait affirmé avoir fait graver ces vers lui-même sur le socle, et avoir choisi les caractères hébraïques pour des raisons esthétiques, et non religieuses (pulsion orientaliste, goût de l'hermétisme ou recherche d'archaïsme pseudo-archéologique).

Prenant une dimension politique, l'affaire est évoquée devant le Conseil Général dans sa séance du 19 août 1902, au cours de laquelle M. Krantz résume l'ensemble des objections soulevées par la statue : « Il ne semble pas admissible que dans un lieu considéré comme une sorte de sanctuaire, on laisse une statue d'origine inconnue, et portant sur son socle des inscriptions en hébreu et en anglais.

On ne doit rien placer dans la chambre de Jeanne d'Arc. Je demande instamment au Conseil Général de se prononcer avec force contre ce que j'estime être une inconvenance »[\[1\]](#).

Au-delà des deux polémiques, anglophobes et antisémites, qui avaient agité le milieu local au début du siècle, seul reste aujourd'hui le problème de l'iconographie, qui demeure profondément équivoque et douteuse. Lors de sa visite à Domremy pour assister à la mise en place de la statue, Sir Dalton aurait raconté avoir découvert cette statue trente ans plus tôt, dans l'atelier d'un sculpteur dont il ne cite malheureusement pas le nom. Le sens originel de l'œuvre reste donc obscur, et c'est d'après le modèle de *Jeanne d'Arc à Domremy*, par Chapu, que Sir Dalton a proposé l'identification de Jeanne d'Arc. Pour étayer cette hypothèse quelque peu hardie, il se voit contraint d'inventer une iconographie qui n'a aucun précédent et aucun fondement textuel : Jeanne d'Arc levée la nuit pour écouter ses voix, prétexte anecdotique permettant de justifier le costume hétérodoxe et pour le moins léger.

Il s'agirait alors d'une interprétation anglaise de Jeanne d'Arc, proprement impensable en France. En effet, la tradition britannique de Jeanne d'Arc insiste souvent sur la dimension tragique et pathétique de Jeanne, sur son statut de victime plus que sur la fougue de ses victoires. On retrouve la même invention iconographique, le même caractère anecdotique et la même ambiguïté érotisante dans le tableau de George William Joy, *Le Sommeil de Jeanne d'Arc* (1895, Musée des Beaux-arts de Rouen), qui montre Jeanne en armure, allongée sur la paille d'une étable, dans un abandon et une langueur à la fois sensuels et morbides.

D'autres interprétations restent pourtant possibles, et même séduisantes. Le caractère antiquisant très affirmé autant dans le costume que dans le traitement épuré et idéalisé du visage, le modelé fin de la chevelure, plaide pour une copie d'antique ou pour un sujet antiquisant dans le goût de l'académisme du milieu du siècle. On peut penser par exemple à la représentation d'une jeune esclave, voire d'une jeune martyre chrétienne, ou à une représentation allégorique de la douleur ou de la prière, figures qui apparaissent fréquemment dans les monuments funéraires aristocratiques du XIX^e siècle en Angleterre. Découverte sans explication dans un fonds d'atelier, l'œuvre pourrait aussi bien être un sujet d'étude, un modèle de travail ou une proposition abandonnée par l'artiste. Il s'agirait dans cette hypothèse d'une interprétation erronée de Sir Dalton, qui témoigne néanmoins de l'importance et de la présence de Jeanne d'Arc dans l'imaginaire britannique de la seconde moitié du XIX^e siècle, permettant que ce sujet pourtant incongru lui soit venu à l'esprit.

Quelle que soit l'ambiguïté de son origine, l'identification de la statue comme représentation de Jeanne s'est imposée depuis maintenant plus d'un siècle. Aux antipodes des réactions outrées qu'elle avait suscitées en 1902, ce sont précisément son originalité iconographique, son ambiguïté fondamentale, son profond mystère et son origine controversée qui éveillent aujourd'hui l'intérêt de l'historien et de l'esthète, lassé des représentations stéréotypées et répétitives de l'iconographie johannique. On ne peut que souhaiter qu'elle trouve enfin sa place sur le site de Domremy, conformément à la volonté de son donateur.